

<p align="center">COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 JANVIER 2012 A 20H15</p>

sous la présidence de Monsieur Raymond BERNARD, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Claire SCHOLZ

MEMBRES PRESENTS : M. BERNARD Raymond, Maire, M. KLEIN Jean-Marie, Mme LIEN Gaby, Mme SCHOLZ Marie-Claire, M. KAUFFER Bernard, M. RAVASSE Alain, Mme DESSEREE Martine, M. ZUCKSCHWERT Patrice, Adjoint.
Mme FERRON-SCHMIEDEN Christine, Mme UNGER Liliane, M. GASS Sébastien, M. HUNTZICKER Dominique, Mme GERARD Sylvie, M. FREYERMUTH Claude, Mme CAZAUBON Marie-Antoinette, M. FIX Gilbert, M. KLOTZ André, Mme KOLB Michèle, M. FLAJOLET Dominique, Mme PLAISANT-HERMANNNS Jeanine, M. KEISER Jean, Mme HAAS Marie-Rose, M. REBITZER René, M. HECKMANN Pascal, M. RATEL Jean-Louis, M. KOCHER Jean-Pierre.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Mme PIRES Sophie qui a donné procuration à M. HECKMANN Pascal.
Mme KUHN Magali qui a donné procuration à M. ZUCKSCHWERT Patrice, Adjoint.
Mme SALOMON Marie-Michèle qui a donné procuration à M. BERNARD Raymond, Maire.

-
- Madame Marie-Claire SCHOLZ a été désignée comme secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée.
 - Le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2011 a été approuvé par 27 voix pour et 2 contre (Mme PLAISANT-HERMANNNS, M. KEISER).
 - Monsieur le Maire présente l'ordre du jour et propose de supprimer le point 6 : *Avenant au marché de travaux de la rue du Docteur Schweitzer*. L'ensemble des décomptes définitifs n'est pas parvenu en temps et en heure. L'ordre du jour de la séance, ainsi modifié, a été adopté par 28 voix pour et 1 abstention (M. KEISER).
 - **Rapport des délégations permanentes**
 - ATTRIBUTION D'UN MARCHE DE PRESTATION DE SERVICES relatif à la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage à la Société VAGO pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013 pour un montant mensuel de prestation de 1 500 € HT (intervention 2 H/jour du lundi au vendredi et astreinte 7 j/7 – 24 H/24 avec intervention comprise.)
Attribution après appel à candidature dans la presse.
 - ATTRIBUTION D'UN MARCHE DE PRESTATION DE SERVICES relatif au service de surveillance et de sécurité incendie de la salle de spectacles du Dôme.
Attribution après appel à candidature dans la presse et analyse de 4 offres.
Marché à attribuer à la Société GESPI pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013 sur la base d'un système de bon de commande par rapport à une grille tarifaire horaire d'intervention de différents niveaux de personnels qualifiés.
-

Puis, le Conseil a pris les décisions suivantes :

1. A pris acte de l'installation de Monsieur Jean-Pierre KOCHER en qualité de conseiller municipal, suite à la démission de Madame Caroline HUON et au désistement de Madame Marie-Dominique SABATIER.
2. Par 26 voix pour et 3 abstentions (Mme PLAISANT-HERMANNNS, M. KEISER, M. KOCHER), a décidé de mettre à jour la liste des membres des commissions communales, Monsieur Jean-Pierre KOCHER intégrant la commission des finances.
3. Par 28 voix pour et 1 abstention (M. KEISER), a décidé d'attribuer une subvention de 500 € à l'association « Le Foyer de Mutzig » pour la mise à disposition des locaux à l'occasion du marché de Noël 2011 , et une subvention de 1.975 € à l'Association des Perles Noires du Canton de Rosheim pour l'organisation de la crèche et de la mini ferme à l'occasion du marché de Noël 2011.
4. A l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention d'un montant total de 384 € au collège Rembrandt Bugatti à MOLSHEIM au titre de divers voyages scolaires auxquels participent des élèves fréquentant l'établissement et domiciliés à Mutzig.
5. Par 28 voix pour et 1 contre (M. KEISER), dans le cadre du projet de renouvellement et d'amélioration du système informatique de la médiathèque, a autorisé Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Général du Bas-Rhin, et auprès de Monsieur le Député Alain FERRY dans le cadre de la dotation parlementaire.
6. Par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme PLAISANT-HERMANNNS, M. KEISER), dans le cadre de l'opération de rénovation du pont du canal rue du Spiess, a autorisé Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier du Conseil Général du Bas-Rhin dans le cadre du plan de financement prévisionnel.
7. Par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme PLAISANT-HERMANNNS, M. KEISER), en vue d'autoriser des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2012, a autorisé l'ouverture anticipée des crédits d'investissement suivants : 5.000 € au chapitre 20 « immobilisations incorporelles », 150.000 € au chapitre 21 « immobilisations corporelles », et 23.902,06 € respectivement en dépenses et en recettes au chapitre 45 « comptabilité distincte rattachée » ; et a autorisé Monsieur le Maire à procéder à tout engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement dans la limite des crédits précités.
8. A l'unanimité, considérant la nécessité de compléter les tarifs actuels de TREMPLEIN ENTREPRISES avec la tarification d'autres services aux entreprises, a fixé les tarifs de location et de services annexes de TREMPLEIN ENTREPRISES applicables au 01/01/2012.
9. Par 27 voix pour, 1 abstention (Mme PLAISANT-HERMANNNS), et 1 contre (M. KEISER), a approuvé les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig formalisant l'intégration de la commune de STILL, tels que présentés.
10. Par 27 voix pour, 1 abstention (Mme PLAISANT-HERMANNNS), et 1 contre (M. KEISER), a approuvé le rapport d'activités 2010 de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig.
11. Par 27 voix pour et 2 contre (Mme PLAISANT-HERMANNNS, M. KEISER), a approuvé le rapport d'activités 2010 du SIVOM de Molsheim-Mutzig et Environs.
12. Dans le cadre de la préparation budgétaire et conformément au code général des collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article 20 du règlement intérieur du conseil municipal, Monsieur le Maire présente aux Conseillers Municipaux les grandes orientations du futur budget 2012.
13. A pris acte du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Alsace portant sur l'examen de la gestion de la commune de MUTZIG à compter de l'exercice 2005.

Séance levée à 22h03

Le Maire,
Raymond BERNARD